



LE TRAIT D'UNION



Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

www.sneaa.qc.ca

Hivers 2015

Le SNEAA en construction

**Début
des
travaux**



Projet futur!!!

Évolution



Être bien tout simplement
Programme d'Aide aux Employés
418-690-2186

Agent d'aide et de référence

Bruno Turbide
418-718-8142



**Toute l'équipe du SNEAA
vous souhaite de Joyeuses
Fêtes !!!**

Historique du Roberval
Saguenay (RS Alma)





Mot du président

Consœurs, confrères

Nous sommes déjà rendus au début décembre, l'année 2015 s'achève à grands pas. J'aimerais revenir sur les enjeux cruciaux de la dernière année. Dans un contexte de marché extrêmement difficile et devant des demandes historiques de l'employeur face au régime de retraite, en novembre 2014, se sont tenus 30 jours de négociation afin de tenter d'en arriver à une entente négociée. Les négociations ont été interrompues puisque les visions et attentes étaient totalement opposées. Les parties se sont prévaluées du mécanisme de reconduction des conditions du Régime de retraite (RAPRTA) pour 2015. L'exercice nous a permis de constater à quel niveau la Compagnie voulait sabrer dans le régime actuel et comment celle-ci désirait implanter un régime à cotisation déterminée (CD) pour les nouveaux employés.

Rappelons-nous les objectifs syndicaux, ceux-ci étaient :

1. Pérenniser et sécuriser notre Régime de retraite (RAPRTA) dans une optique d'équité intergénérationnelle;
2. Atteindre nos objectifs de retraite;
3. Permanence de la formule du salaire finale;
4. Protection du raccordement;
5. Assurer un régime à prestations déterminées pour les nouveaux employés.

Comme si cela n'était pas assez, lors de la reprise des discussions de l'été dernier, la Direction se prévalait de sa clause de réouverture de convention collective de travail. Tous ces points ont été au cœur des discussions et ont fait l'objet d'une entente avec un vote d'acceptation de 95 %. Depuis juillet, nous avons eu l'occasion d'aller vous rencontrer en très grande majorité afin de vous expliquer comme il le faut l'entente, et sachez que tous nos officiers et moi-même demeurons disponibles en tout temps, et n'hésitez pas, car il nous fera plaisir d'aller répondre à toutes vos questions et interrogations. Nous avons également rencontré nos membres retraités le 11 novembre dernier afin de leur présenter, avec notre actuaire M. Pierre Bergeron, la partie de l'entente qui les concerne. Nous avons eu une très bonne participation. Il y avait 650 chaises d'installées et lors de l'assemblée d'information, il y avait plein de gens debout.

La Chine

Il y a dix ans, la Chine produisait 24 % de l'aluminium primaire dans le monde. Aujourd'hui, les fabricants chinois ont plus que doublé leur production, pour atteindre plus de 52 % de tout l'aluminium primaire produit dans le monde. Les alumineries chinoises émettent 17 tonnes de gaz à effet de serre (GES) pour produire une tonne d'aluminium comparativement à 2 tonnes de GES pour les alumineries canadiennes. Si les Chinois devaient se soumettre aux mêmes normes environnementales de celles Nord-Américaines, le coût de production de leurs alumineries augmenterait énormément et serait moins en mesure de compétitionner et de par le fait, réduirait la pression sur l'industrie Nord-Américaine.

Dernièrement, les grands producteurs ont demandé à Ottawa et Washington de contraindre la Chine à améliorer drastiquement l'efficacité énergétique de ses alumineries. La surproduction chinoise crée non seulement une distorsion sur le commerce international, mais elle détruit les efforts des pays qui luttent contre les gaz à effet de serre. Il faudrait que nos gouvernements aillent plus loin en imposant une surtaxe sur les produits chinois qui ne respectent pas les normes. Il n'y a pas seulement le secteur des métaux, mais bien toute notre économie qui en dépend.

Malgré tout, nous gardons le cap. Nous continuons à travailler en mode solution. L'extension des précuîtes (CEO) permet à nos gens sécurisés de partir graduellement vers les centres du futur au rythme des besoins de ceux-ci. L'Usine Vaudreuil, malgré ce que bien des gens en pensent, est en opération et trouve le moyen de battre des records grâce aux efforts et à l'excellent travail de tous les employés. Celle-ci est un moteur économique majeur pour la région et malheureusement, plusieurs autres organisations ne voient pas les avantages que leur apporte l'Usine Vaudreuil et surtout, ne comprennent pas les impacts néfastes que cela aurait si Vaudreuil fermait. Pour Laterrière au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore de nouvelles pour les changements organisationnels que la Direction veut effectuer. Pour AP60, nous continuons de faire en sorte de positionner le Complexe Jonquière afin d'obtenir les phases 2 et 3. Nous sommes de toutes les tribunes possibles afin que, lorsque les astres vont s'aligner, celles-ci se concrétisent.

En terminant, je profite de cette tribune pour vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes et une très bonne année 2016.

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président SNEAA

Usine Laterrière

Confrères, consœurs,

Nous vivons une période difficile à plusieurs points de vue. Le monde connaît de grands bouleversements avec notamment les attaques récentes de l'État islamique à Paris. Les marchés mondiaux sont très instables. Pensons à la situation de la Grèce, aux soubresauts des marchés boursiers de cet été. Et plus près de nous, le métal gris ne cesse de perdre de sa valeur sur la bourse du LME.

Dans nos installations, l'employeur cherche toujours à réduire ses coûts de production afin de dégager une plus grande marge de profit. Ce qui amène beaucoup de changements et habituellement, ceux-ci ne sont pas sans conséquence pour nous, les travailleurs.

Mais au moins, la période des fêtes est à nos portes. Une période de festivités, une occasion de mettre de côté nos problèmes afin de profiter de la vie et de notre famille.

Cette période n'est pas synonyme de réjouissances pour tous, une personne dépressive sur trois verrait ses symptômes s'aggraver au cours de cette période.

C'est ce qu'indique un sondage financé par une compagnie pharmaceutique¹, selon lequel le principal déclencheur de périodes dépressives autour de Noël est la solitude (33 %), suivi des difficultés financières (29 %).

Dans chaque équipe, dans chaque département, des hommes et des femmes, des compagnons et compagnes de travail voient la période des fêtes qui s'en vient comme la première sans les enfants, à la suite d'une séparation. Ou encore, pour certaines de ces personnes, cette période est synonyme de grand stress, de solitude ou de problèmes financiers.

Il est donc important de leur rappeler que nous avons dans nos installations un réseau de délégués (es) sociaux et aussi d'aidants naturels. Ces gens sont là pour écouter, conseiller et référer. Nous avons aussi le PAE (Programme d'Aide aux employés), un programme gratuit pour les utilisateurs et qui donne accès rapidement à des professionnels de la santé. Faire appel à un membre du réseau, comme au PAE est totalement confidentiel. Que ce soit pour vous ou pour un proche, il y a de l'aide disponible.

En ces temps de réjouissance, nous devons ouvrir les yeux afin de déceler la détresse chez nos compagnons et compagnes de travail. Parfois, un ami est le mieux placé pour conseiller de demander de l'aide.

Ensemble, assurons-nous que chacun puisse profiter des fêtes au lieu de broyer du noir.

Au nom de toute l'équipe de délégués de l'Usine Laterrière, je tiens à vous souhaiter à tous de Joyeuses Fêtes.



Sébastien Tremblay
Officier senior et délégué social

PAE 418 690-2186 ou 1 800 363-3534

1. Sondage mené par Harris/Decima en 2008.

Chères consœurs, chers confrères,

Je profite de cette édition du Traité d'union pour vous réitérer l'importance de déclarer vos incidents, peu importe la gravité, soit à votre superviseur, l'infirmier ou un préventionniste de l'usine. On ne sait jamais si une blessure, si bénigne qu'elle soit, peut se dégrader et vous laisser d'éventuelles infections ou lésions permanentes qui sont par la suite difficiles à être acceptées auprès de la CSST dû au délai trop long de la déclaration. De plus, lors de votre arrivée à l'hôpital, déclarez que votre blessure est survenue au travail afin que le médecin traitant enclenche le processus en remplissant une attestation médicale de la CSST. Par la suite, il est important d'informer votre superviseur soit de votre arrêt prescrit par le médecin ou encore de l'assignation temporaire. Il ne faut pas oublier de venir me voir afin de remplir ensemble votre réclamation du travailleur et enquêter l'accident pour qu'un événement similaire ne se reproduise plus. Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter.

Il est à noter que nous avons maintenant **2 remplaçants RP** à l'Usine Laterrière. Il s'agit de **Jean-François Larouche** quart B/D ainsi que **Daniel Dionne** quart A/C.

Profitez bien de la période des fêtes qui s'en vient pour renouer avec les gens que vous aimez et revenez en forme au travail. Joyeuses Fêtes à toutes et à tous!



Votre représentant en prévention pour l'Usine Laterrière
Robert Girard
418-815-3679

Section Chimie

Confrères, consœurs

Comme vous le savez, le marché de l'aluminium est à son plus bas; la situation devient très inquiétante. Vaudreuil est dans une lignée de coupure de coûts depuis plusieurs années et ça ne va pas en s'améliorant. Notre employeur applique la convention collective comme jamais auparavant, et ce, dans le but de réduire le temps supplémentaire au maximum.

Malgré tous les inconvénients que ça nous procurent, il ne faut pas perdre de vue que c'est grâce à votre travail et vos efforts continus que l'Usine Vaudreuil est encore en opération. Il est important de faire le travail à la lettre et en toute sécurité.

Dans un autre ordre d'idée, si vous avez passé sur le boulevard Mellon, vous avez sans doute remarqué que la bâtisse du Syndicat est en rénovation extérieure. Due à la venue de nos nouveaux voisins, nous avons profité de l'occasion pour revampir la façade de notre édifice et la mettre conforme aux nouvelles normes de sécurité.

Nous nous excusons des inconvénients que la rénovation pourrait vous causer, mais veuillez prendre note que nos bureaux sont ouverts durant les travaux.

Merci, de la confiance que vous nous accordez!

Bonnes périodes des fêtes, soyez prudents!



Daniel Nepton, vice-président
Mathieu Gagné, officier senior

Section Métal

Bonjour à vous tous,

Les transferts se poursuivent au niveau des employés du bassin des surplus de l'Usine Jonquière (CEO) au rythme des besoins des usines du futur CC45, AP60, Vaudreuil et Laterrière. En ce moment, il y a toujours un surplus de plus d'une centaine d'employés incluant nos confrères de Shawinigan et du CRC d'Alma, dans notre vieille usine.

Pour répondre aux demandes des autres usines et pour permettre à notre monde de quitter le navire, nous devons malheureusement faire face à plusieurs restructurations. Cependant, elles étaient toutes prévues lors des négos Concerto de 2012. Le but étant d'en arriver à ce que tous nos employés soient dans nos centres du futur. Ainsi, dans un temps de changement et avec un contexte économique où le LME se retrouve en dessous du 1 500 \$ la tonne, nous devons rester conscient que RTA met tout en œuvre pour maximiser leur production; sur ce, restons vigilants et respectons l'étalement et travaillons en toute sécurité.

Dernièrement, nous avons eu beaucoup de déclarations à savoir que des superviseurs ou des techniciens non syndiqués effectuaient des tâches de production; restez vigilants et déclarez ces événements. Nous vous demandons également de faire le travail à la lettre (steak, blé d'Inde, patates) comme dirait Alain Gagnon, de cette façon vous allez nous aider à protéger votre rouleau de travail et cela va également nous aider au niveau de l'environnement. Tous ensemble, ne donnons pas de raisons à RTA de nous fermer et exigeons qu'ils investissent dans les phases 2 et 3 de l'AP60 et nous en assurerons notre avenir.

Nous profitons également de cette tribune pour vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes et une bonne année 2016, de la part de toute l'équipe de la section Métal qui, a à cœur votre bien-être.



Éric Gilbert, vice-président
Luc Truchon, officier senior
Dave Villeneuve, officier senior



LE RÉGIME D'ASSURANCE GROUPE VOUS INFORME (RAG)

Nouveau au régime d'assurance groupe : Site Internet :

Nous désirons vous faire part qu'il vous est maintenant possible de vous procurer vos médicaments pour une période de **90 jours** à la pharmacie.

Pour tout changement :

Dès la première journée d'un changement de personne à charge (conjoint ou enfant), il est de la responsabilité de l'adhérent d'aviser le bureau des réclamations afin d'appliquer les modifications nécessaires au dossier.

Il est possible pour vous de communiquer avec nous par téléphone au 418-548-4667. Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Nous souhaitons vous rappeler que vous pouvez consulter notre site internet ou vous y retrouverez les sommaires des garanties de vos assurances médicaments, voyages et dentaires.

Sur notre site, vous y retrouverez également de l'information concernant les avantages des médicaments génériques.

www.sneaa.qc.ca

Entretien et services

Chers lecteurs, chères lectrices,

Je vous salue, cela fait déjà plus d'un an que je suis en poste avec mes officiers, Yvan et Jean-Sébastien. Un an et déjà plusieurs de nos engagements ont été réalisés, dont deux très importants. Le premier, le fameux bureau dans l'usine dont plusieurs ont douté de la concrétisation, alors chose promise, chose faite!

Le deuxième, Jean-Sébastien à la sous-traitance, avec l'œil vigilant des travailleurs des secteurs, a réussi à récupérer 1 084 heures en libération. Un bon travail a été réalisé, mais il en reste encore beaucoup à faire. Nous sommes fiers de dire que nous avons fait une conciliation sur des griefs remontant jusqu'à 2009 et certains ont été payés. **UNE BELLE RÉUSSITE!!!**

Je sais qu'il m'est plus difficile d'aller vous voir avec tous les événements de la dernière année (négociation et régime d'assurance médicaments), mais mes deux amis, Yvan et Jean-Sébastien, vont régulièrement vous voir dans vos départements afin de discuter de vos inquiétudes et par le fait même répondre à vos questions.

UN VRAI TRAVAIL D'ÉQUIPE.



Marc Deroy
Vice-président

Nous avons remis en place les comités de relation ouvrière (CRO) pour Vaudreuil et nous poursuivons ceux d'Arvida. C'est une tribune qui nous permet de discuter des irritants venant directement du plancher.

Nous tenons le cap avec rigueur pour la procédure de griefs que nous avons réinstaurée afin que les griefs soient bien documentés dans les enquêtes et que les délais soient respectés, cela nous donne de meilleures chances pour des règlements à notre avantage.

Depuis quelques mois, nous avons observé que RTA est de plus en plus punitif pour le non-respect des règlements de sécurité. Voici les informations sur une jurisprudence : « *Les employés à travers le Canada, particulièrement les superviseurs, peuvent être tenus criminellement responsables de leurs actions ou omissions sur le terrain* ». Donc, tous les superviseurs doivent documenter toutes les interventions en sécurité, même mineures, qu'ils font avec les employés.

Respectez tous les règlements de sécurité pour profiter de vos loisirs avec les vôtres.

Pour l'année 2015 à l'Entretien, il y a eu des embauches à l'Usine d'Arvida dans les départements suivants :

- ♦ FCC (1 électricien);
- ♦ EEQ distribution Jonquière (3 électriciens);
- ♦ Vaudreuil: NCC (1 électricien);
- ♦ Fluorure (1 électricien);
- ♦ Carbonate et CEV (2 MMF).

Dans le bassin de l'Entretien du côté de l'Usine d'Arvida, il reste 26 employés disponibles. Les futures demandes de main-d'œuvre viendront principalement de Vaudreuil, Centre du futur Arvida, Laterrière et à l'Équipe centrale d'Arvida.



Yvan Taché
Officier senior



Jean-Sébastien Roy
Sous-traitance



À tous, joyeux temps des Fêtes

Historique du Roberval Saguenay (RS Alma)



1911- C'est le 24 mai 1911, que le gouvernement provincial incorpore la Compagnie du chemin de fer Roberval & Saguenay avec droit de construction et d'opération d'une ligne ferroviaire à partir d'un point d'interchange avec le Québec & Lake St-John RR dans le canton de Jonquière (Arvida) jusqu'à Roberval en contournant le Lac St-Jean sur le versant nord. La compagnie de chemin de fer de La Baie des Ha Ha est consolidée avec la compagnie Roberval & Saguenay.

Le groupe de Roberval & Saguenay étudie aussi la possibilité d'opérer une ligne de chemin de fer de Chicoutimi jusqu'à Tadoussac, longeant le côté nord de la rivière Tadoussac.

Les projets de chemin de fer de ceinture du lac et de Tadoussac restent en suspens à cause de mise de fonds non disponible et seront abandonnés définitivement quelques années plus tard.



1912- Le 3 avril 1912, un groupe de marchands et de citoyens de Chicoutimi et de Bagotville obtient une charte provinciale pour la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Bagotville à la Malbaie et rencontrer la ligne déjà existante du Saguenay & Québec Railway, opérant entre Murray Bay et Québec.

Un autre projet est soumis au gouvernement provincial pour une ligne ferroviaire reliant Chicoutimi à Sept-Îles via Tadoussac, une distance de 250 milles. Ces deux projets resteront en suspens, puis seront définitivement abandonnés à cause de manque de fonds.

Le gouvernement provincial émet une charte au nom de la compagnie de chemin de fer Alma & Jonquière pour l'opération d'une ligne ferroviaire à partir d'un point d'inter change avec le Québec & Lake St-John R.R près d'Hébertville Station (Saguenay Power) jusqu'au barrage de la Grande Décharge (Isle Maligne), une distance de 20 milles. La charte permet aussi la construction d'une ligne d'Isle Maligne (Alma) vers le long de la rivière Saguenay jusqu'à Jonquière enjambant le Saguenay à St-Jean-Vianney. À cause de la première Grande Guerre, la construction de la ligne Hébertville à Alma ne débutera qu'en 1921.



1914- La vente de la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! à Roberval & Saguenay est complétée le 28 janvier 1914.



1918- À la fin de la 1^{re} guerre mondiale (1914-18) le chemin de fer Roberval & Saguenay est en graves difficultés financières. À une certaine période, les salaires des employés étaient en retard de quatorze (14) mois. Les actionnaires du Roberval & Saguenay offrent à vendre leurs actifs dans cette compagnie à la Great Northern Rly, mais l'offre est refusée par le gouvernement du Dominion.

Durant la même année, la Compagnie Great Northern Rly, déclare faillite et est achetée par le Canadien National, un organisme fédéral formé après la guerre 1914-18 pour consolider les chemins de fer canadiens en mauvaise situation financière et permettre de continuer le développement du Canada.

1922- La consolidation des chemins de fer canadiens en faillite est complétée et devient officiellement le Canadien National.



1923- La ligne ferroviaire d'Alma & Jonquière R.R entre Hébertville (Saguenay Power) et Riverbend (Alma est inaugurée le 19 mars 1923.

1925- Aluminium Corporation achète les intérêts du chemin de fer Roberval & Saguenay et les installations portuaires de Port-Alfred. L'année 1925 marque aussi le début des travaux de construction de l'Usine Alcan dans le canton Jonquière.

La Ville D'Arvida est fondée. Le nom ARVIDA provient du 1^{er} président de l'Alcan et est formé de syllabes de son mon Arthur Vling Davis.

L'embranchement du Roberval & Saguenay vers le Lac Kénogami (Portage des Roches) est employé pour le transport de sable et de gravier pour le remplissage du futur site de l'Alcan à Arvida.

1926- La première expédition d'aluminium par chemin de fer de l'ALCAN a lieu le 9 septembre 1926.

Le chemin de fer Roberval & Saguenay construit une rallonge de lignes d'Arvida à Shipshaw afin de permettre le transport de matériaux de construction pour le barrage de la centrale hydroélectrique de Chûtes-à-Caron.



Éric Dion
Président RS-Alma

À suivre...

Bureau Complexe Jonquière, CRDA et Bureau Laterrière

Qu'est-ce que le maillage???

Chers Confrères,
Chères Consœurs,

À la suite des négociations de 2006, l'instauration du NMA (nouveau modèle d'affaire) à amener RTA à se pencher sur une interprétation de maillage. Un document explicatif, écrit par la direction de RTA, a donc été créé en 2011 afin de définir et de démystifier le maillage. Malheureusement, trop souvent cette information n'a pas été cascadée sur le plancher et de nombreux gestionnaires ne connaissent même pas l'existence ni le contenu de ce document.

Soyons clairs, à la grandeur du Complexe Jonquière, incluant Arvida et Vaudreuil, du CRDA et de l'Usine Laterrière, nous ne faisons pas de maillage. N'oubliez pas que c'est la compagnie qui veut cela. À plusieurs reprises, nous avons requestionné cette dernière à savoir si elle maintenait sa position et la réponse est toujours la même : OUI.

Depuis les négociations auxquelles la compagnie a banalisé certains postes afin de les donner à la sous-traitance, la complexité à remplacer ces postes les amène à n'avoir comme seule solution d'utiliser le maillage pour

se sortir de leurs mauvaises décisions. Elle le fait parfois de façon surnoise et peut même aller jusqu'à vous mettre de la pression en menaçant de ne pas être en mesure de vous accorder vos vacances afin que vous mailliez. Le maillage peut sembler complexe mais il peut s'éclaircir facilement en partant de ces deux grands principes de base. Aucun doublage ne devrait être fait avec un sous-traitant et aucune formation ne devrait nous être donnée en présence de sous-traitants. Pour ce qui est de ce qui gravite autour, Si vous n'êtes pas sûrs, ne prenez pas de chance et communiquez immédiatement avec votre représentant syndical, lui saura vous aiguiller.

Nous tenons à profiter de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux temps des Fêtes et une bonne année, nous vous souhaitons la santé, elle est tellement précieuse. Profitez de vos moments en famille avec ceux que vous aimez.



Richard Lapointe, président



Marie-Hélène Gilbert, officier senior

Solidaire même à la retraite

En entrée de jeu, il est vrai d'affirmer que nos conditions en tant que technicien sont bonnes, autant au niveau salarial qu'en général. Un fois retraité, nous avons toujours un excellent revenu. Malgré cela, certains d'entre nous décident de faire un retour sur le marché du travail. Souvent, des compagnies de sous-traitants font appel aux retraités afin d'occuper des emplois en lien avec leurs compétences acquises en tant que syndiqués. Ceci dit, la question se pose : pourquoi partir à la retraite et faire un retour par la suite? La retraite n'est pas une obligation.

Il faut être conscient que nos emplois sont critiques et fragiles, surtout en ce qui concerne les travaux effectués dans les usines en dehors de notre accréditation syndicale. Je parle ici du travail dans les usines de la région et même en dehors, où les travaux effectués requièrent l'expertise développée par nos syndiqués.

Soyons vigilants lorsque l'on nous demande d'expédier du matériel nécessaire à notre travail à l'extérieur. Il ne faut pas hésiter à poser des questions et à montrer notre mécontentement à la compagnie lorsque son comportement menace nos emplois.

Pour ce qui est des retraités, vous avez été sensibilisés tout au long de votre carrière aux enjeux critiques de nos emplois. Vous avez fait partie de cette bataille, qui se continue toujours aujourd'hui, afin de protéger nos emplois. Respectez les tâches accomplies par les syndiqués. Personnes ne vous oblige à prendre votre retraite. Si vous voulez continuer à travailler, restez donc parmi nous au lieu de nous mettre des bâtons dans les roues.



Dave Gagnon
RZ et agent de grief, CRDA

Bruno Turbide, agent d'aide et de référence

Saviez-vous qu'il existe dans votre milieu de travail des gens qui sont formés et disponibles pour être à l'écoute de leurs confrères et consœurs en difficultés? Ces personnes connaissent les services disponibles et savent y référer. Des gens qui font la promotion de la santé mentale et contribuent, au travers leurs tâches quotidiennes, à éviter que les situations problématiques ne se détériorent en humanisant les rapports au travail.

LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX!!!

ARVIDA

- * Steeve Guérin
- * Jean-Sébastien Roy
- * Éric Gilbert
- * Luc Truchon
- * Nancy Bilodeau
- * Marie-Hélène Gilbert
- * Alain Bouchard

VAUDREUIL

- * Michel Brassard
- * Janic Duchesne
- * Claude Lapointe
- * Michael Lavoie
- * Daniel Nepton
- * Denis de Varennes
- * Mario Tremblay
- * Bruno Turbide
- * François Asselin

LATERRIÈRE

- * André Dufour
- * Michel Guay
- * Donat Pearson
- * Mireille Boily
- * Robert Girard
- * Sébastien Tremblay
- * Frédéric Minier
- * Mike Leduc
- * Frédéric Couture
- * Martin Leblanc
- * Richard Boudreault
- * Sylvain Bilodeau
- * Dave Simard

Le 22, 23 et 24 février prochain il y aura une formation Délégué-Déléguée social donner par la FTQ.

Le cours permet de mieux comprendre le rôle du délégué Social et de la déléguée social et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendances que vivent les confrères.

Voir Jean-Sébastien Roy pour obtenir de l'information pour cette formation ou toute autre formation.



Jean-Sébastien Roy

Responsable de la formation



Bruno Turbide
Agent d'aide et de
référence
418-718-8142



Santé et sécurité

Janic Duchesne, coordonnateur SST

Je voudrais prendre le temps de remercier tous les représentants en prévention, pour l'excellent travail fait auprès des travailleurs et travailleuses de nos installations tout au cours de l'année. Et merci aux groupes invités du RS Arvida et la Mine Niobec d'avoir participé à nos rencontres du jeudi.

Usine d'Arvida Alain Bouchard Jean-Pierre Gendron Steeve Guérin Jean-Denis Bolduc Patrick Belisle	Usine Laterrière Robert Girard	Usine Vaudreuil Claude Lapointe Miville Tremblay	RS Alma Mike Hick
	CRDA Nancy Bilodeau	La Mine Niobec Guillaume Tremblay Gaétan Gagné	RS Arvida Serge Dupont

L'année 2015 fût fort remplie, rappelons-nous avec :

- ◇ La négociation de la convention collective;
- ◇ Négociation du Fonds de pension;
- ◇ Signature de l'entente CEECJ (Comité d'ensemble d'établissements du Complexe Jonquière).

L'année 2016 sera aussi remplie avec de nouveaux défis, et ce, pour tout le monde. Il ne faut pas oublier qu'aucun travail n'est assez important pour prendre des risques de blessures qui peuvent changer le cours de votre vie et celle de vos familles.

Je vous souhaite un Joyeux Noël et une merveilleuse année, en toute sécurité.

Site Internet

Consoeurs, Confrères,

Le site Internet du SNEAA est maintenant à jour. Je vous invite à vous rendre au www.sneaa.qc.ca afin de le consulter. Vous y trouverez les différentes conventions collectives, l'organigramme du SNEAA, l'historique de chaque section ainsi que les coordonnées de vos représentants. De plus, toute l'information relative au Régime d'assurance groupe, incluant les formulaires, l'information sur l'assurance voyage et les assurances dentaires, sont disponibles. N'oubliez pas que le journal « le Trait d'union » y est ajouté dès sa publication. Vous y trouverez aussi les différents comités présents au SNEAA. De ce fait, des documents relatifs aux retraités sont disponibles sous l'onglet Comité de retraite et le calendrier de formation annuel UNIFOR/FTQ est présent sous l'onglet Comité de la formation.



Marie-Hélène Gilbert
Responsable du site Internet





Les négociations du RAPRTA 2015

L'année 2015 aura été fertile pour le SNEAA. En effet, il y a eu une importante négociation pour le renouvellement de la convention collective et pour les modifications du RAPRTA.

Avec la menace prochaine de la loi 57 qui règlera bientôt les modalités des Fonds de pension de l'entreprise privée, il devenait impératif de régler ce dossier et de sécuriser tous les retraités du RAPRTA.

Des gains importants ont été faits, pensons au calcul du salaire final et de la base du 1,55 % qui ont été officialisés et à l'indexation des rentes des retraités de 65 ans et plus qui a été maintenue.

Cependant, pour obtenir ces gains, il y a eu des concessions soit :

- ♦ l'augmentation des cotisations de pension des employés actifs;
- ♦ l'abandon du régime RAPRTA au profit d'un RRFS pour les nouveaux employés 2016;
- ♦ la perte de la demi-indexation pour les retraités de moins de 65 ans.

Bref, tout le monde a dû faire des efforts pour conclure cette négociation.

Le 1^{er} novembre dernier, tous les retraités ont pu prendre connaissance des résultats de cette négociation et des incidences sur leur retraite. Nous avons reçu plus de 600 personnes et l'accueil des résultats des négociations présentés et expliqués par M. Pierre Bergeron a été plutôt positif. Il y a eu des questions relatives à la perte de l'indexation et à l'implantation de la nouvelle assurance médicaments, à laquelle les retraités aimeraient bien pouvoir un jour y adhérer. Bref, une rencontre d'information expliquant les enjeux, la situation économique et le contexte du marché de l'aluminium, qui a permis de comprendre sans ambiguïté les résultats obtenus.

En terminant, je veux souligner les départs du Comité des retraités de M. Donat Lévesque et de M. Rénauld Plamondon qui ont été parmi les membres fondateurs du Comité. Ils ont été remplacés par M. Roland Lamontagne (Usine Vaudreuil) et M. Carol Audet (Usine Laterrière). Je veux aussi féliciter nos deux (2) nouveaux représentants syndicaux élus à la table des administrateurs du RAPRTA, M. Alain Gagnon et M. Denis Lepage.



Régis Pilote
Comité des retraités



Mon départ à la retraite

Gilles Bellemare

Chers amis(es),
confrères et consocurs,

Le 31 octobre dernier a été mon dernier jour de travail au syndicat. En effet, depuis le 1^{er} novembre, je suis à la retraite.

J'ai débuté chez Alcan en 1977, comme opérateur au centre de coulée «...à la grosse scie». En 1979 je suis devenu agent de grief et en 1983, nommé représentant à la prévention. En mai 1986, j'ai été élu au poste de vice-président de ma section; à ce moment, plus de 550 travailleurs oeuvraient au centre de coulée d'Arvida.

Depuis 1994 j'ai agi à titre de permanent tout d'abord à la FSSA, ensuite aux TCA-Québec, et finalement, depuis sa création en 2013, chez Unifor.

Je peux dire que la vie syndicale m'a ni plus ni moins «mis au monde», socialement et humainement. À travers ces années, j'ai côtoyé des personnes, des leaders qui m'ont fait grandir et j'ai eu la chance de militer dans un grand syndicat qui m'a permis de développer une expertise que j'ai ensuite mise au service de mes confrères et consocurs.

Le travail de représentant est exigeant mais gratifiant.

J'ai particulièrement apprécié le travail que j'ai fait auprès des confrères, consocurs des PME qui se battent la plupart du temps pour «le pain et le beurre»; sans l'aide d'une organisation structurée, ils sont à l'abandon et vulnérables à des abus de toutes sortes.

Je quitte avec le sentiment d'avoir accompli mon travail au meilleur de mes capacités. Je remercie tous ceux et celles avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, que ce soit au SNEAA, à la FSSA, aux TCA-Québec ou chez Unifor. Un merci particulier à Christine qui m'a supporté au bureau pendant plus de 20 ans, et à mon épouse Diane, sans qui je n'aurais pas pu faire ce travail.

Bonne continuité

à tous !

Gilles Bellemare, représentant syndical



Nomination



M. Pierre Boudreault, président du conseil d'administration de la Caisse d'économie de la Métallurgie et des Produits forestiers Saguenay-Lac-Saint-Jean a le plaisir de vous annoncer la nomination de **Mme Manon Tremblay** au poste de **directrice générale**.

Le cheminement professionnel de Mme Tremblay, bachelière et poursuivant une maîtrise en gestion de la transformation, est aussi solide que diversifié.

À l'emploi de Desjardins depuis 25 ans, l'expérience de Mme Tremblay dans le domaine financier ainsi que son intérêt marqué pour les réalités régionales sont des atouts certains pour l'ensemble des membres de la Caisse.

La Caisse d'économie de la Métallurgie et des Produits forestiers Saguenay-Lac-Saint-Jean compte 7500 membres, 3 points de services et dessert les groupes suivants : Rio Tinto Saguenay, Rio Tinto Alma, Produits forestiers Résolu Jonquière, Produits forestiers Résolu Alma, Ville Saguenay, Ville d'Alma et CIUSSS Lac-Saint-Jean-Est.

Nous offrons donc à Mme Manon Tremblay nos meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.



Desjardins

Caisse d'économie de la Métallurgie et des
Produits forestiers Saguenay-Lac-St-Jean

Des rabais exclusifs : c'est réglé.



Jusqu'à

10 %

DE RABAIS EXCLUSIF

sur vos assurances auto, habitation
et véhicule de loisirs

Jusqu'à

360 \$

DE RÉDUCTION

en regroupant vos nouvelles assurances auto,
habitation et véhicule de loisirs chez nous¹



Obtenez une soumission en
communiquant avec moi!

Manon Pilote

Agente en assurance de dommages

Les Assurances Affiliées Manon Pilote
Cabinet en assurance de dommages

418 548-0808
poste 42

1 877 348-0808
manonpilote.com



Section locale 1937

Affilié à :

La Capitale
Assurances générales



En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. ¹ Réduction offerte sur nouvelles polices 2 ans. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire.